

Le portail sur lequel ils planche sera un outil de sauvegarde des musiques en voie de disparition. Photo : Éric Legret/Drom



Un portail du futur pour les musiques populaires

Erik Marchand et l'association Drom présenteront, jeudi, une ébauche du « portail pédagogique des musiques modales » sur lequel ils travaillent depuis trois ans. Un outil appelé à devenir une référence.

Thierry Dilasser

« Ce que nous allons présenter représente trois ans de travail. Mais je pense que cela fait bien dix ans qu'Erik (Marchand) y pense... ». Coordinatrice de l'association Drom et administratrice de Bretagne World Sound (qui co-organise le festival des musiques populaires du monde NoBorder), Catherine Bihan trépigne d'impatience. Il faut la comprendre. Jeudi, les participants (entrée libre) au colloque « Écran total et musiques locales » qui se tiendra au Quartz découvriront en effet, en avant-première, le portail numérique sur lequel Drom planche

depuis de très longs mois. « Un outil de valorisation des musiques issues du patrimoine immatériel de l'humanité », poursuit l'intéressée, « et plus particulièrement les musiques modales ».

« La modalité, une succession horizontale de notes »

Si le concept n'est « pas simple à expliquer », cette approche musicale n'en demeure pas moins la plus pratiquée au monde. « En Afrique subsaharienne, au Maghreb, au Moyen-Orient, en Amérique latine ou du Sud, en Asie, et plus particulièrement en Inde, mais aussi en Bretagne bien sûr, et dans d'autres régions de France comme l'Ardèche », énumère Catherine Bihan. Avant de poursuivre : « Pour schématiser : les musiques modales s'appuient toutes sur une succession horizontale de notes, créant une mélodie, là où les musiques occidentales, celles dans lesquelles nous baignons aujourd'hui, s'appuient sur des harmonies, une succession verticale de notes ».

Un outil évolutif, contributif et collaboratif

Trait de caractère commun à de très nombreuses musiques dites tradi-

tionnelles, populaires ou savantes (gnawa, amérindienne ou des Balkans), la modalité sera donc au cœur du portail de Drom, et de son catalogue évolutif, contributif et collaboratif, qui se voudra par ailleurs bien plus représentatif qu'exhaustif. Un outil de sauvegarde de musiques en voie de disparition, et dont l'ambition de Drom est de conserver une trace. En Bretagne, le collectage de ces musiques fera l'objet d'une collaboration avec l'association Dastum. « L'idée du portail sera aussi de démontrer que ces musiques sont partagées partout sur terre et que, bien que peu mises en avant aujourd'hui, elles ont toujours été associées à des moments de la vie (naissance, mariage, enterrement...) et ont assuré une fonction sociale », détaille encore Catherine Bihan. Pour l'heure, le portail de Drom est dans sa phase d'enrichissement. Sa date de lancement devrait intervenir début 2020.

Pratique

La 9^e édition du festival NoBorder se termine 15 décembre. Outre des concerts, l'événement proposera un colloque, « Écran total et musiques locales », ce jeudi, de 9 h 30 à 17 h au Quartz. Programme sur www.festivalnoborder.com.